

TRAITÉS MULTILATÉRAUX

1993

AVIATION

Protocole pour la suppression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'Aviation Civile Internationale
Montréal, le 28 février 1988

Signé par le Canada le 24 février 1988

Ratifié par le Canada le 2 août 1993

En vigueur pour le Canada le 1^{er} septembre 1993

RTC 1993/8

NOTE: Complète la Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971

CONSERVATION

Convention concernant la conservation des espèces anadromes dans l'océan Pacifique Nord (avec Annexe)

Ottawa, le 20 septembre 1991

Signée par le Canada le 11 février 1992

Ratifiée par le Canada le 6 novembre 1992

En vigueur pour le Canada le 16 février 1993

RTC 1993/13

DÉFENSE

Document des États parties au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (avec annexes)

Vienne, le 5 février 1993

Signé par le Canada le 5 février 1993

En vigueur pour le Canada le 6 juillet 1993

DÉFENSE

Accord administratif portant application de l'Article 60 de l'Accord du 3 août 1959 modifié le 21 octobre 1971 et le 18 mai 1981 complétant la Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République d'Allemagne, dans sa version modifiée par l'Accord complémentaire révisé

Bonn, le 18 mars 1993

Signé par le Canada le 18 mars 1993

DÉFENSE

Convention portant application du paragraphe 1 de l'article 45 de l'Accord du 3 août 1959 complétant la Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne, dans sa version modifiée par l'Accord complémentaire révisé

Bonn, le 18 mars 1993

Signée par le Canada le 18 mars 1993